

Entreprises et initiatives

Laser Alsace production : L'alliance de l'innovation et l'humanisme !

Après quelques années de recherches au sein de l'IREPA laser (un centre de développement des technologies laser à Strasbourg), M. KAMMERER décide de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En 1988, ce technicien de l'outil laser crée Laser Alsace Production (LAP) et investit dans une machine de découpe.

La stratégie est relativement simple : découper de la tôle grâce à l'outil laser qui permet d'être plus précis que l'oxycoupage et moins cher que l'usinage. Cette technologie n'en est qu'à ses prémises à ce moment et le pari s'avère gagnant.

En effet, les innovations permettent aujourd'hui de réaliser des découpes de tôle à plat et de tubes, du soudage au laser, du marquage et du rabotage. Grâce à l'automatisation des process, deux machines tournent 24 heures / 24. La complexité de mise en œuvre de ce

type d'équipement et notamment des magasins de chargement et de déchargement automatique fait de LAP un spécialiste sur son marché. La plus grande fierté de M. KAMMERER : *« résoudre des problématiques client complexes, grâce à la technicité et au savoir faire de notre bureau d'étude. Chaque solution à trouver est un challenge de plus à relever et une nouvelle satisfaction. »*

L'entreprise compte aujourd'hui 25 salariés. Le recrutement des collaborateurs demeure l'un des enjeux majeurs à relever : aucune formation dans le domaine du laser n'est aujourd'hui proposée. M. KAMMERER a par conséquent créé un parcours de formation interne sur mesure et adapté à son besoin : une semaine de théorie sur la technologie, et ensuite de la mise en pratique sur machine en atelier avec un principe de parrainage. Le salarié peut être opérationnel après

une période de 1 à 3 mois en fonction du profil. Le recrutement se fait par conséquent en session annuelle afin d'optimiser au mieux les temps de formations.

La qualité et le respect du délai annoncé sont les fers de lance de cette PME, située sur la zone industrielle à Rosheim. Ainsi, un système de rémunération collectif et attractif, basé essentiellement sur la qualité du service diminue considérablement le turnover des salariés.

Une belle réussite d'innovation à taille humaine !

Anne FINCK

